

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

du JOURNAL,

Rue de las Cámaras n. 34.

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On souscrit au bureau du PATRIOTE où on recevra les annonces, lettres et avis depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO. ON INSÉRERA GRATIS LES AVIS DE MM. LES ABONNÉS.

HONNEUR ET PATRIE!

PRIX

de

L'ABONNEMENT

3 patacons par mois.

Almanach Français.

- Mercredi 1er. (1792).— Prise de Spire, par le général Custine, contre les Autrichiens,
 (1796).— Combat de Schussenried, par le général Moreau, contre les Autrichiens.
 (1811).— Combat de Senjén, par le général Palombini, contre les Espagnols

La Louise Marie est attendue au premier jour du Havre

MONTEVIDEO.

30 Septembre 1845.

UN SERMON FEDERAL.

En France, au temps encore barbare de la Ligue, des moines fanatiques et ignorans, vendus aux intrigues de Philippe d'Espagne, soufflaient la discorde dans tous les cœurs, excitaient au meurtre et sanctifiaient même le régicide. Le prêtre chrétien est, et doit toujours se considérer, comme serviteur d'un Dieu plein de miséricorde et dont la première loi est la charité. Au milieu d'un pays déchiré par les factions ou ensanglanté par le despotisme sanguinaire d'un tyran, la haine ne doit jamais entrer dans son cœur, sa bouche ne doit jamais prononcer des paroles de sang, car alors il pêche envers sa noble mission; il doit prier pour tous les hommes, les chérir et les bénir tous indistinctement comme ses frères. Le prêtre est le seul dont le caractère sacré ne peut admettre aucune opinion; il ne doit connaître que la charité pour devoir et la croix pour emblème.....

A Buenos-Ayres, les prêtres sont courbés sous le même joug que les autres classes du peuple. Rosas, qui a violé toutes les lois divines et humaines, les a obligés de porter la devise d'un système immonde jusqu'au pied des autels. Loin de nous l'idée de vouloir attaquer la prêtrise vénérable de Buenos Ayres, en retraçant un fait dont tous les honnêtes gens et tous les véritables chrétiens ont été scandalisés, et dont tout l'odieux ne retombe que sur le sacrilège qui a posé sur l'autel, au-dessus du crucifix de notre Sauveur, son image profane.... qui a fait retentir la nef sainte de cris de mort et de vengeance.... qui a forcé les pieux et dignes serviteurs de Dieu de mêler aux saintes et divines paroles de charité et de miséricorde des anathèmes sanglants!!!

C'était le soir d'un grand jour de fête.... La nuit étendait son voile obscur sur Buenos-Ayres qui peu à peu endormait ses rumeurs. Le silence qui avait succédé au bruit de la journée n'était interrompu que par le bruit des cloches qui appelaient les fidèles à la prière du soir.... Les hautes tours de l'église se dessinaient en masses imposantes sur le ciel grisâtre.... Le vaste portique aux ogives allongées, tremblait en renvoyant le son des notes argentines du bronze saint qui, majestueux, se balançait dans les airs....

les portes sculptées de la maison divine étaient ouvertes et leur large entrée suffisait à peine à la foule des fidèles qui s'y pressaient... l'autel splendidement éclairé brillait comme une étoile et renvoyait dans le pénombre de l'église le reflet de ses dorures..... le chant religieux commença.... L'orgue divin, aux notes majestueuses et douces, laissait échapper de ses longs tuyaux blancs, les flots d'une harmonie sainte qui s'élançait en bouillonnant sous la nef.... des voix mâles et douces se mariaient aux sons de l'instrument céleste et chantaient l'hymne du soir.

Charles MOUSSEUX.
 (La suite au prochain numéro.)

COMMANDANCE GENERALE D'ARMES.

Quartier général, 28 septembre 1845.

Le soussigné a reçu la note de V. E. datée d'hier, dans laquelle vous lui communiquez, que le gouvernement a fait choix de sa personne pour remplir le poste de général d'armes de la capitale et de son département.

Flatté de cette nouvelle preuve de sympathie, le soussigné fera tous ses efforts pour remplir convenablement un poste si épineux, mais secondé par le patriotisme et les vertus de l'armée, les desirs de l'autorité seront complètement satisfaits, pour sa part.

J'espère que V. E. daignera transmettre ces sentiments au gouvernement, en l'assurant de sa persévérante soumission à ses ordres, et de l'estime spéciale avec laquelle j'accepte l'honorable emploi que V. E. m'a confié.

Que Dieu vous conserve.

Venancio FLORES.

A S. E. le ministre de l'Intérieur.

Camrades!

Mon retour dans la capitale, sans autre but que celui de rétablir mes blessures, le gouvernement a cru convenable de m'appeler encore aujourd'hui pour occuper le poste de commandant général d'armes. Mes convictions m'ont fait reconnaître que cet honneur est supérieur à mon mérite et à mes forces; mais, commettant toutes les considérations au devoir de l'obéissance, je me suis résigné aux ordres de l'autorité, parce que le premier des devoirs est de servir sa patrie. Votre expérience et votre valeur, jointes à la longue pratique des vertus militaires, diminuent extrêmement le poids de ce poste, et je ne serai plus que le compagnon de vos fatigues partageant tous vos travaux.

Une nouvelle ère s'ouvre devant vous. Il y a encore des efforts généreux à faire, mais cette ère est consacrée toute entière à couronner votre constance héroïque, et je ne serai point le dernier à suivre votre noble exemple.

Venancio FLORES.

A NOS ABONNES.

Un bruit, que nous attribuons à la malveillance, s'est répandu aujourd'hui parmi nos abonnés, relativement au renvoi pour le courant du mois prochain de deux numéros en retard du Juif-Errant, dont on prétend la publication entièrement suspendue.

Nous ne croyons pas devoir réfuter un mensonge aussi ridicule, mais comme l'avis inséré dans notre numéro d'hier aurait pu être mal expliqué par quelques personnes peu clairvoyantes ou peu indulgentes; nous réitérons ici à nos abonnés la promesse que nous leur avons faite hier de la remise des deux numéros en retard pour le mois prochain.

Hier M. le colonel FOURMANTIN (Biboy) a été nommé second chef d'armes pour remplir cet emploi quand M. le commandant en chef devrait interrompre son commandement pour des cas accidentels.

Le mauvais temps n'a pas permis que le débarquement des soldats anglais s'effectuât aujourd'hui comme nous l'avions annoncé.

Suivant des lettres particulières, il paraît que le colonel Garibaldi se trouve déjà avec une assez nombreuse cavalerie parfaitement montée et qui pourra rendre les plus grands services.

Tous les jours de nouveaux déserteurs de l'ennemi se présentent sur les points occupés par les forces orientales sur la côte de l'Uruguay.

Suivant les déserteurs dont nous avons parlé dans notre numéro d'hier, il paraîtrait et cela semble assez fondé que l'armée d'Orlans éprouve déjà de grandes privations et qu'elle est complètement découragée depuis la nouvelle de la notification du blocus de Buenos-Ayres.

NOUVELLES DIVERSES.

—On fait en Allemagne de grands préparatifs, pour recevoir la reine d'Angleterre.

—La question des jésuites continue à agiter la Suisse.

—On était très alarmé à Rome de la mauvaise santé du pape qui a un cancer au nez. Mauro Capel-

lari, maintenant Grégoire XIV, nommé cardinal en 1825, a été élevé au siège apostolique le 2 février 1831. Il est né en 1795 et il a près 80 ans.

— On écrit le 3 juin de Bombai, que le Choléra y faisait de grands ravages.

— Toutes les craintes d'une nouvelle invasion d'Abdel Kader, en Algérie sont dissipées. Il s'est enfoncé dans le désert avec 70 cavaliers.

CORRESPONDANCE DU COURRIEREUROPEEN

Paris, 19 juillet 1845.

J'ai aujourd'hui une assez curieuse nouvelle à vous annoncer. Depuis vingt-quatre heures, il n'est bruit que de la résolution qu'aurait prise tout-à-coup le ministère d'avancer le moment de la dissolution de la chambre et de convoquer les collèges électoraux pour le mois de septembre prochain. Voici comment on explique cette résolution, à laquelle nous ne nous serions pas arrêtés, s'il n'en avait été très sérieusement question parmi les députés qui fréquentent encore la salle des conférences.

Le ministère a révisé, il y a quinze mois, la législation sur les patentes. La pensée qui a présidé à la révision de cette législation était celle-ci : changer la base de l'impôt des patentes, de manière à réduire le plus possible le chiffre des électeurs. Comme le travail se faisait à Paris, et qu'on y était entouré de tous les renseignements qui permettaient de se conformer à la pensée ministérielle, le projet de loi a été préparé de manière à produire, à Paris, le résultat qu'on en attendait. Il est certain, en effet, que la révision des listes électorales qui se fait en ce moment dans la capitale amènera la radiation de plus de cinq mille électeurs, c'est-à-dire d'un quart au moins du corps électoral parisien. En ce qui concerne Paris, le but du ministère sera donc complètement atteint.

Mais il paraît certain que la loi aura, dans les départements, un effet positivement contraire à celui qu'on en attendait. Au lieu de donner pour résultat une diminution dans le chiffre des électeurs, elle produira une augmentation dans ce chiffre, et Dieu sait à quels hommes elle ouvrira la porte des collèges électoraux; à des hommes dont la patente a été surelevée, et qui, tout désireux qu'ils puissent être d'avoir aussi leur part de droits politiques, se seraient bien passés de l'avantage de les exercer au prix qu'il faudra les payer. Ces nouveaux électeurs viendront donc grossir le parti des mécontents, c'est-à-dire le parti de l'opposition, et il n'y a rien à en attendre. Or, si pour faire les élections, on attend les nouvelles listes, puisque ces listes se trouveront grossies d'électeurs maussades, sur lesquelles les plus belles tirades du *Journal des Débats* et de la presse ministérielle des départements ne produiront aucun effet. Dès lors, il y aurait tout intérêt pour M. Guizot et ses collègues à faire les élections avec les listes actuelles. De là, la pensée qui leur serait venue de dissoudre la chambre, plus tôt qu'on ne leur en avait attribué la pensée.

Nous ne savons ce qu'il y a de réellement exact dans cette physionomie nouvelle de la question de la dissolution que la chambre a prise, aux yeux du monde politique, depuis vingt-quatre heures; mais, comme nous ne voulons rien laisser ignorer de ce qui touche à cette question, nous avons cru devoir parler de ces faits.

Le comité du centre gauche a publié son manifeste électoral. Cet œuvre est fidèlement calquée sur celle du comité de gauche. C'est, d'une part, la critique amère des actes ministériels, d'autre part, une invitation pressante aux électeurs de se constituer en comités locaux, de surveiller le travail des listes, de préparer les candidatures pour les prochaines élections. Le ton de la circulaire actuelle est seulement plus acerbe et plus personnel.

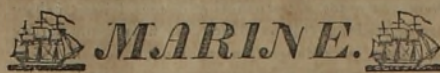
On voit qu'entre le ministère et les meneurs du centre gauche, il y a quelque chose de plus que des dissentiments sur les questions politiques : on s'est connu, on s'est vu de près, on a marché longtemps ensemble avant que de se brouiller, on a la mémoire pleine de réminis-

cences qui deviennent autant de griefs, et ce qu'on a fait jadis en commun, on se le jette mutuellement à la tête. Le rédacteur de la circulaire n'a pu même, malgré la gravité de la circonstance et en dépit de son langage collectif, résister au désir de faire connaître, en citant les noms de MM. Guizot et Duchâtel, le cas particulier qu'il fait d'eux.

Nous ne tenons nul compte de ces rancunes, et franchement, nous croyons que le pays, y compris ce qu'on appelle l'opinion du centre gauche, s'y intéresse peu. Mais en laissant de côté ces faits de petites guerres entre anciens amis, la circulaire se recommande à la sérieuse attention des électeurs. Elle est habilement conçue, clairement rédigée, et, pour tout ce qui concerne la surveillance à exercer sur les actes du pouvoir, elle décèle des tacticiens consommés qui ne manœuvrent pas moins bien dans l'arène électorale que sur le champ de bataille parlementaire.

(Courrier Européen.)

(La suite au prochain numéro.)



et

MOUVEMENT DU PORT.

ARRIVAGES.

Entrées du 30.

Liverpool, en 72 jours, brick anglais *Alciopé*.
 Colonia, goelette sarde *Adelaide*, avec cuir.
 Colonie, goelette nationale *Ste. Helene*, avec charbon.
 Colonia, polacre sarde *Telegraphe* avec cuir.
 Rio Grande, brick-goelette bremoise *Aussat*, avec bœuf.
 Cadix, brick danois *Fides*, avec sel.
 Buenos-Aires, et la Colonia, goelette argentine *Josefina*, avec sel.

AVIS OFFICIEL.

La commission chargée de l'administration du monopole du biscuit, a été autorisée par une ordonnance du gouvernement du 26 septembre, pour prévenir le public que, des aujourd'hui, " personne ne pourra embarquer du biscuit soit la pour consommation ou pour le commerce, sans remettre au môle à la personne chargée à cet effet un certificat, signé par l'administrateur du monopole, Jose Lavalle, comme ayant été acheté à la commission. " Sans cette formalité, l'embarquement ne sera point permis. Il est également défendu " d'embarquer du biscuit par tout autre point que le débarcadere principal, " et ceux qui enfreindront cette défense, comme ceux qui prétendront l'embarquer sans le certificat competent, " souffriront la confiscation de tout le biscuit qu'ils prétendraient s'embarquer au bénéfice du captureur. "

Montevideo, le 29 septembre 1845.

La commission chargée de pourvoir l'impôt sur le pain, s'étant informée sur le prix de la farine, a fixé la barrique à 12 piastres durant la première quinzaine d'octobre, pour percevoir l'impôt suivant l'échelle établie.

Par ordre de l'alcade ordinaire de ce département, M. Manuel Llamas, absent, est cité, afin que, dans quinze jours, à partir d'aujourd'hui, il se présente en personne ou

par fondé de pouvoirs suffisants, pour continuer le procès qu'il a intenté contre MM. Randal et Aulay, sur la liquidation d'une société de menuiserie. Dans le cas de non comparution, il sera procédé comme de droit : par ordre de S. S. Pedro Latorre, écrivain public.

Montevideo, 27 septembre 1845.

AVIS DIVERS.

AU RABAIS.

Leçons particulières de langue française, de latinité, de mathématiques, de géographie, d'histoire et de dessin, par M. Charles Mousseaux.

S'adresser au bureau du Patriote, calle de las Camaras, n. 34.

On trouvera au Môle de Lafon, du charbon de bois de première qualité à 3 patacons la fanegue.

AVIS.

Il a été perdu un jeune chien épagneul tout noir; âgé de trois mois; il est offert une bonne récompense à la personne qui le rapportera rue du Cerrito, N.º 134.

A LOUER.

Une maison composée de sept pièces, une cuisine, une citerne, un entre-sol pour domestiques et autres commodités.

S'adresser, rue de la Réconquête N.º 112.

AVIS

Craisse de porc à 140 reis la livre et à 3 \$ 1/2 l'arrobe, en face l'hôpital français à côté de la pharmacie de M. Lenoble.

A LOUER.

On affermira une casille composée de deux chambres avec une basse-cour attenante, fermée avec des planches; située au quartier du Môle, à côté du café Labastie.

S'adresser à la confiserie du jardin n. 293, à côté du Cabildo.

AGENCE GENERALE D'AFFAIRES.

On desire acheter un petit terrain, situé près de la ville. On offre de payer au comptant.

La personne qui en aurait un à vendre, peut s'adresser au bureau de l'agence, et porter le titre de propriétaire.

AU BARATILLO.

Craisse de porc, à 2 reaux la livre, 4 piastres 400 reis l'arrobe, rue du 25 août n. 169

Le Propriétaire-Gérant, Jh. REYNAUD:

Imprimerie du PATRIOTE FRANCAIS.

